

## L'ENGAGEMENT DE L'ACAT

- > Combattre la torture
- > Abolir les exécutions capitales
- > Protéger les victimes

Dans le monde entier. Pour qui que ce soit.  
Sans distinction idéologique, ethnique ou religieuse.  
En toute indépendance. Unis dans l'œcuménisme.

### CONTACT

Gretchen Ellis  
gretchen.ellis@acatfrance.fr  
01 40 40 99 69

# WEED'HOM 2010

## WEEK-END POUR LES DROITS DE L'HOMME

« *J'ai pensé qu'ils allaient le relâcher  
puisqu'il n'avait rien fait.* »

N. Dutour, fondatrice du Collectif des familles  
de disparus en Algérie (CFDA)

**Est-il mort ou vivant ?  
C'était il y a 5, 15, 30 ans...**

# DISPARITIONS FORCÉES l'impossible deuil des familles

© OMAR D.

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

7, rue Georges-Lardennois 75019 Paris  
Tél. 33 (0)1 40 40 42 43 • Site web [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

UN WEEK-END POUR LES 18-30 ANS

RENDEZ-VOUS LES 20 ET 21 MARS 2010

EN ARDÈCHE (45 MN DE MONTÉLIMAR)

## 2 JOURS POUR

- **S'INFORMER**  
Sur le phénomène des disparitions forcées
- **PARTAGER**  
Avec le fils d'un disparu tchadien
- **RÉFLÉCHIR**  
Avec des acteurs des droits de l'Homme
- **ÉCHANGER**  
En groupe, en ateliers
- **SE RETROUVER**  
Pour agir et prier

*En 2 jours, on ne peut pas tout changer... mais 2 jours pour vivre son engagement et partager ses convictions, ça peut tout changer.*

Village Vacances et Résidence de Vogüé  
07200 Vogüé

# INSCRIPTION

- Je suis intéressé(e)**, envoyez-moi le programme détaillé.
- Je m'inscris**, je joins mon règlement, je recevrai les documents et le programme détaillé.

Nom..... Prénom.....

Année de naissance.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville.....

Tél..... Mél.....

### PARTICIPATION AUX FRAIS (2 nuits + repas)

- 45 euros**  
Si vous donnez plus, vous aiderez l'association !  
Pour information, la totalité du week-end coûte à l'ACAT 115 euros.  
L'argent ne doit pas être un obstacle à votre participation ! N'hésitez pas à nous contacter.
- Je ne peux pas arriver le vendredi soir.

CE FORMULAIRE EST À RENDRE À L'ACAT-FRANCE  
AVANT LE 10 MARS 2010